

TRAVAUX ET SECURITE

Avec le retour des beaux jours, les employés communaux ont nettoyé l'ensemble des chemins de promenade. Ils s'assurent que tout est sécurisé pour le passage des nombreux marcheurs à la période estivale.

INFORMATIONS DIVERSES

Brûler ses déchets : danger !

Le brûlage des déchets dans la cheminée ou au jardin est un acte dont on ne mesure pas toujours le danger. Les fumées produites sont non seulement désagréables, mais surtout très dangereuses. Brûler ses déchets ne détruit pas les produits chimiques qu'ils contiennent. Le brûlage ne fait que modifier leur forme, entraînant des réactions chimiques imprévisibles et nocives.

Le brûlage de déchets à l'air libre ou dans une cheminée (papiers, branches, tontes, déchets ménagers...) est passible d'amendes lourdes : « le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et la destruction de déchets à domicile à l'aide d'un incinérateur individuel ou d'immeuble sont interdits. » Article R131-13 du code pénal- Amende de 3ème classe (jusqu'à 450€). Le brûlage de produits de papier peut être risqué en raison de la contamination chimique. Les couches, le carton enduit, les boîtes de carton et les magazines contiennent habituellement des plastiques. L'encre du papier couleur peut également poser des problèmes. Même le papier et le carton d'apparence propre peut contribuer à la formation de dioxines lorsqu'il est brûlé.



Châtel-Saint-Germain engagée pour les Jeux 2024



La commune est mobilisée pour les JO 2024 en étant désormais labélisée « Terre de jeux 2024 ». « Terre de Jeux 2024 » est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et aux mouvements sportifs qui souhaitent s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques de 2024. Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien des concitoyens. Le programme à suivre avec l'appui des associations sportives du village. Des idées, des propositions pour contribuer ? vosidees@chatel-saint-germain.fr

EXPRESSION OPPOSITION *(texte inclus en totalité sans modification)*

Thierry NONNON

Nous assistons en spectateur à la dégradation et destruction prévisible de notre planète, qu'avons-nous fait ? rien !

Nous assistons à la destruction d'une zone de biodiversité, zone humide, zone boisée à notre porte, à Châtel St Germain

Cette destruction de cette petite zone à Châtel participe et participera aussi à la dégradation et destruction prévisible de notre planète ; qu'à fait l'équipe municipale ? qu'ont fait la quasi-totalité des habitants de Châtel St Germain ?

Rien ! absolument rien du tout ! en fait, cette zone sera détruite à jamais et tout ceci sera un beau legs, un bel héritage.

Impression par nos soins
Mairie de Châtel-Saint-Germain : 13 rue Jeanne d'Arc 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN

Ne pas jeter sur la voie publique



LA GAZETTE DE CHATEL-SAINT-GERMAIN

La mairie vous informe

MAI 2022

Rappel des nouveaux horaires d'ouverture de la mairie



Depuis le lundi 4 avril 2022, la mairie est ouverte au public :

Lundi – mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mardi et vendredi de 8h30 à 13h30

Nouveau système de téléphonie en mairie

Dans le cadre de l'opération France Relance, l'État octroie des subventions pour la transformation numérique des collectivités locales. La commune a donc souhaité participer à cette opération en s'équipant d'un nouveau système de téléphonie. Il vous permet désormais d'accéder en direct au service de votre choix. Désormais, plus besoin de passer par l'accueil pour être en relation avec le service urbanisme ou le périscolaire. De plus, lors des jours de fermeture, vous pourrez laisser votre message vocal afin que nos services puisse répondre à vos demandes dans les plus brefs délais.



AGENDA

Lundi 6 juin : Vide-Greniers dans les rues de la commune.

Mardi 14 juin : Concert Klezmer caritatif pour l'Ukraine avec le groupe « Hypothémuses » au centre socio-culturel à 20h00 organisé par l'école de musique.

Dimanche 19 juin : Tournoi Mölkky sur le parking de la salle de sport. **Les bulletins d'inscriptions sont à retirer en mairie avant le 10 juin. Les bénéfices serviront à financer la sortie de fin d'année du club ados.**

Samedi 25 juin : Fête de l'école au parc du centre socio-culturel.

Dimanche 26 juin : Audition de l'école de musique au centre socio-culturel.

Mardi 5 juillet : Don du sang au centre socio-culturel en partenariat avec la Mission Locale du Pays Messin de 14h00 à 18h00. Inscriptions en mairie ou sur www.mon-rdv-donusang.efs.sante.fr

Du lundi 11 au vendredi 29 juillet : Centre de loisirs d'été.

DATES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : les bureaux de votes seront EN MAIRIE

1er tour : dimanche 12 juin 2022

2ème tour : dimanche 19 juin 2022

MAIRIE DE CHATEL-SAINT-GERMAIN
13 rue Jeanne d'Arc - 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN
Tél : 03.87.60.59.71
Mail : mairie@chatel-saint-germain.fr
Site internet : <http://www.chatel-saint-germain.fr/>
Page Facebook de Commune de Châtel-Saint-Germain



JEUNESSE / SCOLAIRE

Centre de loisirs du 11 au 14 avril sur le thème d'Harry Potter



Lors du centre de loisirs de printemps, les jeunes participants ont pu réaliser un court métrage inspiré de la saga Harry Potter avec l'aide de la Société ONISTO Prod. Durant les 4 jours, les enfants se sont affairés à construire et fabriquer les décors, mais aussi à filmer les différentes scènes qui ont permis aux apprentis comédiens de découvrir tout le processus pour la réalisation d'un court métrage. Anton et les animateurs les ont accompagnés toute la semaine pour leur apprendre à réaliser les plans de coupe ainsi que le montage du court métrage. Une diffusion a eu lieu à la fin de la semaine afin de présenter le projet complet aux parents ravis de visionner leurs enfants sur le petit écran.

Entraînement de handball avec Jean Pietrala

Les jeunes talents de Moselle en handball filles se sont entraînées toute la journée du dimanche 1er mai au gymnase de la commune en présence de Jean PIETRALA, ancien handballeur puis entraîneur des gardiennes de Metz. Jean est toujours en activité auprès des jeunes en tant que responsable gardiennes équipe de Moselle. Ce rassemblement de la sélection Moselle Féminines Génération 2008 a permis à celles-ci de s'entraîner en vue des phases finales de championnat de France qui auront lieu les 4 et 5 juin prochain.



Equipe de Moselle Féminines Génération 2008

URBANISME

Route de Briey et les fortes pluies

Nombreuses et nombreux d'entre vous ont remarqué l'accumulation d'eau à l'emplacement du futur lotissement route de Briey. Nous avons alerté la Police de l'eau et le promoteur afin qu'ils constatent les faits en leur demandant de nous assurer que les mesures prévues au projet étaient suffisamment dimensionnées pour assurer la bonne gestion de l'eau pluviale sur ce futur quartier de la commune. Les visites sur site ont confirmé que les zones humides d'absorptions prévues dans le cadre du projet étaient suffisamment dimensionnées. Ces zones humides sont matérialisées actuellement par des clôtures souples à proximité des locaux de JC Decaux. Ces parcelles sont inconstruites et conservées en l'état à la demande de la police de l'eau et dans une logique de réduction d'impact environnemental du projet. De plus, des zones humides supplémentaires devraient être créées à proximité du projet afin de compenser et préserver ces zones naturelles importantes pour la biodiversité.

Incivilité

Le poteau provisoire situé à l'arrêt de bus « Moulin Neuf » est tombé à terre à de nombreuses reprises. La municipalité a signalé le problème auprès de l'Eurométropole de Metz afin de sécuriser l'emplacement. Une intervention des services de la métropole devrait avoir lieu prochainement pour résoudre le problème.



Activités à la bibliothèque

Suivez toutes les actualités de la bibliothèque municipale en vous rendant sur le site Internet de la commune www.bibliotheque-chatel-saint-germain.fr

La bibliothèque a organisé l'atelier bien-être pour les enfants de 6 à 11 ans, le mercredi 18 mai. 9 participants ont profité, sous un beau soleil, dans la cour de l'école, d'un atelier d'éveil sensoriel animé par Estelle Moscardo, hypnothérapeute.



CCAS

Repas des aînés toujours aussi attendu et festif

Malgré l'annulation en mars dû au contexte sanitaire encore fragile, le CCAS et la municipalité ont souhaité reprogrammer ce rendez-vous annuel tant attendu. Il s'est déroulé le samedi 14 mai au centre socio-culturel, animé par l'orchestre Dany Gardner dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'occasion de partager un moment festif et de renouer les liens avec les anciens. Plus de 100 convives ont répondu présents à l'invitation. Le repas a été assuré par le restaurant « l'Essentiel » de Sainte-Marie-aux-Chênes.



CADRE DE VIE

Cloches de l'Eglise

Comme vous avez pu le constater, notre clocher ne sonne plus l'angélus mais uniquement les heures. Suite à un défaut constaté sur le système, la municipalité a préféré mettre à l'arrêt la volée des cloches en attendant une expertise complémentaire.



Epicerie Participative

Un questionnaire a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune afin de recueillir vos impressions sur le projet d'une épicerie participative sur la commune. La municipalité remercie les nombreuses personnes qui ont répondu au sondage. Cela représente environ 120 retours. Selon les résultats de l'enquête, plus de 80% des répondants sont très favorables à la mise en place d'un tel projet sur la commune et environ 50% seraient prêts à s'investir en tant que bénévole. Une réunion publique s'est donc tenue le jeudi 19 mai au centre socio-culturel avec un représentant du mouvement citoyen solidaire « Bouge ton coq » afin de présenter le déploiement du projet.



Borne de puisage



Une borne de puisage a récemment été installée par la Régie de l'Eau de l'Eurométropole de Metz à l'angle des rues de Cléry et du Château. Cette borne peut être utilisée par les services techniques de la ville ou des entreprises afin de s'approvisionner en eau sans perturber le fonctionnement du réseau d'eau potable ni risquer de détériorer les équipements de défense incendie et de façon réglementée.

Décors de Pâques et fleurissement



Nouveauté cette année, des décorations de Pâques ont été installées sur la commune afin d'annoncer le début du printemps. Un bon moyen d'égayer et embellir notre village. Nous remercions le remarquable travail des employés des services techniques et des membres du Conseil Municipal.

Le service espaces verts s'affaire à la préparation des bacs qui accueilleront le futur fleurissement estival. Le tout sera mis en place après le vide-greniers afin d'éviter toutes dégradations et vols.

